



Conakry, le 05 /04/2016

ARRETE N°A/2016/00231-01/MC/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN CADRE A LA CHAMBRE D
COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DE GUINEE

Le Ministre

Vu la Constitution ;

Vu le décret D/95/275/PRG/SGG, portant sur le statut de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la République de Guinée ;

Vu l'article 2 plaçant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guinée sous la tutelle du Ministère du Commerce ;

Vu l'article 4 chargeant le Ministère du Commerce et d'Industrie, de faire élaborer les statuts et mettre en place les organes de la Chambre dont il assure la tutelle ;

Vu l'article 29 : Autorisant la nomination par arrêté du Ministre du commerce d'une commission nationale de transition par suite de démission ou de crise au sein de l'assemblée consulaire et ramenant les attributions de cette transition à des actes de pure administration, conservation et pour une durée de trois (03) mois, en vue d'organiser de nouvelles élections.

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 Décembre 2015 portant nomination du premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 Janvier 2016, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/101/PRG/SGG du 06 mai 2014 portant Organisation, Attribution et Fonctionnement du Ministère du Commerce;

Vu les nécessités de service.